



Autoentrepreneur multiservice

Par adamo

Bonjour à tous

Voilà, je suis en train de créer mon statut d'auto entrepreneur et je me trouve face à un problème aussi frustrant qu'inattendu.

J'explique:

Lors de la déclaration de mes domaines d'activité via le site de l'INPI, j'ai demandé à avoir comme activité principale une activité que je pratique depuis 20 ans à savoir le graphisme, à laquelle j'ai voulu adjoindre une activité de multiservice (en gros petits bricolages à domiciles ne nécessitant pas de diplôme) vu que je pratique le bricolage par passion depuis des décennies et pense être à même de modestement professionnaliser la chose.

Après des semaines de tergiversation de la part de la chambre des métiers sensée valider mon statut et autres multiples demandes de modifications diverses de leur part, il m'a été répondu ok pour mon statut de graphiste, mais qu'il était IMPOSSIBLE de cumuler le statut multiservice ou "homme toutes mains" selon les termes appropriés avec d'autres activités sous le statut d'autoentrepreneur donc qu'en gros je devait choisir ou entre graphiste ou faire du multiservice mais pas les deux, ce qui me paraît être une aberration sans nom.

Aussi existe-il une dénomination particulière, ou une "astuce" permettant de cumuler un statut "multiservice" avec une autre activité sous le même statut d'autoentrepreneur, sachant qu'on ne peut pas monter deux autoentreprise et qu'on à "droit" qu'à un seul numéro de SIRET rassemblant toutes les activités ?

Merci d'avance à ceux qui on été dans le même cas ou on connaissance de cet état de fait d'éclairer ma lanterne, n'étant pas familier de la chose juridique, je suis franchement au bord du désespoir.

Par AGeorges

Bonsoir Adamo,

Au bord du désespoir ?

Allons, vous allez lancer des activités. Si vous vous découragez au premier obstacle, vous n'irez pas loin !

Lisez donc cela :

[url=https://www.economie.gouv.fr/entreprises/micro-entreprise-cumul-exercer-plusieurs-activites]https://www.economie.gouv.fr/entreprises/micro-entreprise-cumul-exercer-plusieurs-activites[/url]

Vous y constaterez que si vous ne pouvez créer qu'une seule ME, vous pouvez très bien y exercer des activités totalement différentes.

Par adamo

Merci d'avoir pris le temps de répondre, en fait oui, j'ai "poncé" tout les cas de figures et le fait est qu'une activité "multiservice" de type homme toutes mains (service à la personne) est manifestement exclusive et ne doit pas être pratiqué en parallèle d'autres activités libérales commerciales ou artisanales sous le statut d'auto entrepreneur. Donc l'idée serait de créer une activité de type multiservice sans passer par la case "services a la personnes" ce qui tient de la gageure.

La piste la plus sérieuse que j'ai eu c'est la chambre des métiers qui en gros me conseille de poser le plus de statuts possibles en détaillant quasiment chaque activité (changement de luminaire, peinture, débouchage, entretien, pose d'éléments amovibles (meubles, parquets flottants, etc.) décorateur d'intérieur, petits travaux de rénovation (peinture, réparation, etc.) tout en prenant soins de ne jamais rentrer dans les catégories "diplômées" du bâtiment réservées elles, aux seuls artisans.

Maintenant la question qui subsiste c'est sous quelle forme pour être le plus large et "souple" possible coté facturation tout en évitant l'exclusif "service à la personne" ?